

Thèse : La liberté politique dans la pensée chī'ite et mu'tazilite : Imam Khomeyni et Qāḍī 'Abd al-Jabbār

Type de document : Mémoire de recherche (rédigé en persan)

Auteur : Shafi'i, Mahmoud

Lieu de publication : Qom

Date : 1378 (1999–2000)

Mots-clés : Imam Khomeyni ; Qāḍī 'Abd al-Jabbār ; liberté ; chī'isme ; mu'tazilisme ; renoncement au monde (dunyā-gurīzī) ; primauté de l'obligation (aṣālat al-taklīf)

Langue de l'œuvre : Français

Résumé

En proposant une définition de la liberté politique — entendue comme la capacité des citoyens à participer à la fondation de la communauté politique et aux processus décisionnels relevant de la sphère publique —, la présente étude s'appuie sur les fondements théologiques et juridiques du chī'isme et du mu'tazilisme afin de comparer les limites de la liberté politique au sein de ces deux courants de pensée, en privilégiant les figures de l'Imam Khomeyni et de Qāḍī 'Abd al-Jabbār. La recherche établit qu'à l'encontre des fondements théologiques chī'ites — qui n'aboutissent qu'à une liberté politique d'ordre spirituel —, les fondements juridiques du chī'isme, s'appuyant sur le concept clé du principe d'autorisation (aṣl al-ibāḥa), attestent clairement d'une large sphère de liberté politique dans le « domaine de vacuité normative » (mantiqa al-farāgh). En ce sens, la tradition juridique chī'ite offre, comparativement à la pensée mu'tazilite, un espace plus étendu de liberté dans la conduite de la vie politique. La pensée mu'tazilite sur la liberté politique, quant à elle, puise simultanément dans deux registres : les fondements théologiques — liberté intrinsèque et primauté de la raison — et les fondements juridiques — le principe d'approbation (taqwīb). Dans ce cadre doctrinal, la tendance à l'« électivité du gouvernement », fondée sur la raison et la liberté humaine, octroie une plus grande liberté dans la phase constitutive de la vie politique, en comparaison du chī'isme. Deux obstacles intellectuels à la réalisation de la liberté politique sont identifiés au sein de ces deux traditions : premièrement, le renoncement au monde (dunyā-gurīzī) dans la pensée chī'ite ; deuxièmement, la primauté de l'obligation (aṣālat al-taklīf) dans la théologie mu'tazilite. La thèse centrale de ce travail est que les musulmans sont en mesure, en articulant les deux

piliers fondamentaux de la liberté politique issus de ces deux traditions, de dynamiser leur philosophie politique et de nourrir une ambition légitime pour un avenir empreint d'un élan auto-amplificateur.